

Un exposé plus élaboré au sujet de la logistique et de l'organisation à l'intention des participants officiels et des représentants des ONG a été fait par la suite; des notes concernant cet exposé sont jointes à l'annexe 1.

L'intervention du CANZ a présenté l'initiative canadienne relative à des « jours sectoriels » et un document de travail produit par le Canada a été distribué. Nous avons remis d'avance au Brésil un exemplaire de ce document auquel il a répondu très favorablement. Le chef de la délégation brésilienne a fait savoir que le document avait été envoyé par télécopieur au ministère des Affaires étrangères.

Le débat général s'est concentré sur la quatrième séance du PrepCom. La plupart des délégations se sont ralliées au point de vue exprimé par la Colombie voulant qu'avant d'aborder le sujet de la Conférence proprement dite, il fallait se pencher sur la quatrième séance du PrepCom car l'organisation de la séance en cours laissait à désirer. Le président s'est rallié à ce point de vue; il a remis un document contenant des suggestions et des questions relatives à la prochaine séance.

La Colombie a fait un certain nombre de suggestions, notamment de commencer la séance plénière en même temps que les Groupes de travail; sauf au début et à la fin de la séance, le Comité plénier ne tiendrait que des réunions officieuses pour traiter plus efficacement d'Agenda 21 et des questions intersectorielles. Le document du président proposait également qu'on ait recours principalement à une forme de consultation officieuse comprenant des assemblées plénières pendant toute la durée de la séance, les Groupes de travail I et II commençant leurs travaux la deuxième semaine et le Groupe de travail III la première semaine; le président se propose de demander à l'Assemblée générale l'autorité de tenir six réunions par jour. Ses dernières suggestions se rapportaient à la documentation; la distribution par le Secrétariat aurait lieu six semaines avant le début de la séance et des limites seraient imposées à la soumission et au traitement des documents pendant la séance.

RÉSULTATS ET ÉVALUATION

Suite à la discussion officielle de cette question, le président a soumis ses propositions, contenues dans le document A/CONF.151/PC/L.52 (Dispositions relatives aux prochaines séances du Comité plénier) ainsi que PC/95 (Ordre du jour provisoire de la quatrième séance) et A/CONF.151/PC/L.42 et corr.1 (traitant à la fois de l'ordre du jour provisoire, de l'organisation des travaux et des règles de procédure provisoires de la Conférence) soumis au Comité plénier pour étude.